

**COMITÉ DE RÉOLUTION DES
CONFLITS DE COMPÉTENCE**

Le 1^{er} juillet 2015

Convention collective du secteur Génie civil et voirie

Section V

Conflit de compétence relatif à l'exercice d'un métier, spécialité ou occupation

MEMBRES DU COMITÉ :

(

Monsieur Roger Huot
Président, membre syndical

Monsieur Richard Brassard
Membre patronal

Monsieur Claude Lavictoire
Membre syndical

- Requirante -

Association nationale des Peintres et
Métiers connexes – section locale 99
8300, boul. Métropolitain Est
Bureau 202
Anjou (Québec) H1K 1A2

- Intimé(es) -

CSD-Construction
9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2000
Montréal (Québec) H1L 6P3

CSN-Construction
2100, boul. de Maisonneuve, 4^e étage
Montréal (Québec) H2K 4S1

Syndicat québécois de la construction (SQC)
2121, avenue Ste-Anne,
bureau 102
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H5

Union internationale des journalistes
d'Amérique du Nord – section locale 62
6900, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2G 2P9

Conseil provincial du Québec des métiers de
la construction (international) (CPQMC-I)
8500, boul. Du Golf
Anjou (Québec) H1J 3A1

Association des Manœuvres Inter-
provinciaux- section locale AMI
565, boul. Crémazie Est
Bureau 3800
Montréal (Québec) H2M 2V6

FTQ-Construction
565, boul. Crémazie Est,
Bureau 2900
Montréal (Québec) H2M 2V6

Association internationale des travailleurs
en ponts, en fer structural, ornemental et
d'armature – section locale 711
9950, boul. du Golf
Anjou (Québec) H1J 2Y7

Syndicat international des peintres et métiers
connexes – Conseil de district : section
locale 349
53, rue Bellehumeur, Suite 205
Gatineau (Québec) J8T 6K5

Union internationale des journalistes
d'Amérique du Nord – section locale 527-A
270-4881 rue Jarry Est
Saint-Léonard (Québec) H1R 1Y1

Association des métiers de l'acier du Québec
(AMAQ)
8300, boul. Métropolitain Est
Bureau 200
Anjou (Québec) H1K 1A2

Association de la construction du Québec
(ACQ)
9200, boul. Métropolitain Est
Anjou (Québec) H1K 4L2

Association des professionnels de la
construction et de l'habitation du Québec inc.
(APCHQ)
5930, boul. Louis-H. Lafontaine
Montréal (Québec) H1M 1S7

Association des constructeurs de routes et
grands travaux du Québec (ACRGQTQ)
7905, boul. Louis-H. Lafontaine,
bureau 101-A
Anjou (Québec) H1K 4E4

Partie(s) intéressée(s)

Yvon Couture inc.
2955, Rue Tebbutt
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1

Litige : Préparation des surfaces avant l'application de la peinture

Chantier : Pont Price, Rue Price à Saguenay

NOMINATION DU COMITÉ

Conformément aux dispositions prévues à la section V de la convention collective du secteur génie civil et voirie, les membres du Comité de résolution des conflits de compétence (ci-après « le Comité ») ont été nommés le 29 juin 2015 pour disposer du litige entre le métier de peintre et de l'occupation manœuvre au chantier du Pont Price, rue Price à Saguenay.

NOMINATION DU PRÉSIDENT

Les membres du Comité ont convenu que Roger Huot agirait à titre de président du Comité dans le présent dossier.

CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE

Après consultation, le Comité a décidé de tenir une conférence préparatoire afin d'arrêter la marche à suivre dans ce dossier. Les parties ont donc été avisées le 29 juin 2015 de la tenue d'une conférence préparatoire prévue pour le 1^{er} juillet 2015 au siège social de la Commission de la construction du Québec au 8485, rue Christophe-Colomb à Montréal (Québec) H2M 0A7 à 9h30.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président présente les membres du comité aux participants et fait un tour de table pour l'identification des personnes présentes.

Outre les membres du Comité, étaient présents à cette conférence préparatoire:

Nom	Association
Jean-Luc Deveaux	Local 62
Robert Couture	Yvon Couture inc.
Steve Rivest	Local 99
Georges Lannéval	Local 99
Jean-Marc Mariez	Local 349-1929
Gérard Paquette	Local AMI
Marc-Antoine Paquette	ACQ
Vincent Éthier	SQC
Gilbert Aubin	SQC
Thomas Ducharme Dupuis	ACRGQTQ

RAPPROCHEMENT DES PARTIES

Le Comité a tenté de rapprocher les parties en demandant aux parties impliquées de discuter entre elles la possibilité d'en arriver à une entente.

Après de multiples échanges, ceux-ci ont informé le président du Comité que le Local 62 confirme l'absence de conflit de juridiction de métier sur la préparation des surfaces avant l'application de la peinture.

Signée à Montréal, le 1^{er} juillet 2015.



Roger Huot
Président, membre syndical



Richard Brassard
Représentant patronal



Claude Lavictoire
Représentant syndical